

**Région de Mopti
Cercle de Douentza**

**République du Mali
Un Peuple –Un But –Une Foi**

**Atelier de formation sur l'élaboration et le suivi - évaluation des
plans de sécurité alimentaire,
Douentza du 18 au 20 mars 2006**

Mars 2006

SYNTHESE DES TRAVAUX DE L'ATELIER DE FORMATION SUR L'ELABORATION ET LE SUIVI-EVALUATION DES PLANS COMMUNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE.

Les travaux de l'atelier se sont déroulés les 18, 19 et 20 mars 2006 dans les locaux de la Mairie de Douentza sous la présidence du Préfet du cercle de Douentza Mr. Baye Konaté et Abdoul Wahab Haïdara représentant le Président du Conseil de cercle.

Les animateurs de cet atelier sont :

- Madame Diallo Aïssata Traoré Représentant le C.S.A.
- Monsieur Abdramane Traoré du PROMISAN,
- Monsieur Cherif Hamidou Bah Directeur Régional de la planification de la statistique de l'Informatique et de l'Aménagement du Territoire de Mopti.

Les rapporteurs de l'atelier sont :

- Monsieur Amadou Tandina : Chef secteur Agriculture Douentza ;
- Monsieur Hamidou Sangaré : Secrétaire Général de la Commune rurale Douentza.
- Monsieur Souleymane ONG ; Agent au CCC de Douentza.

Ont participé à l'atelier :

- Les sous Préfets
- Les Maires des communes du Cercle
- Les Secrétaires Généraux des Communes,
- Les Services Techniques, les ONG, le CCC, les représentants de la société civile.

(Voir liste en annexe)

Pendant les trois (3) jours les participants ont été entretenus sur les concepts et outils d'élaboration des plans Communaux de sécurité alimentaire.

Les objectifs de l'atelier visaient le renforcement des capacités des acteurs pour l'élaboration des plans communaux de Sécurité Alimentaire.

Les Thèmes suivants ont traités :

- La présentation du Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- La présentation du Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la SNSA 'PROMISAM'
- Les Concepts de la sécurité alimentaire.
- La Présentation de SNSA et le Plan de réponse aux difficultés alimentaires
- Comment utiliser les concepts de Sécurité Alimentaire pour la programmation des activités de la Sécurité Alimentaire
- Des études de cas.

L'élaboration d'un plan de Sécurité Alimentaire, les Etudes de cas d'Elaboration des plans de Sécurité Alimentaire. Les études de cas d'Elaboration des plans de Sécurité à travers les différents outils du diagnostic à la validation et à l'approbation par les autorités de tutelle.

Les études de cas des communes de Mondoro et de Dangel Boré ont permis aux participants d'être mieux outillés pour l'élaboration de leurs plans communaux de sécurité alimentaire.

Le mot de la fin des travaux de l'atelier est prononcé par Monsieur le Préfet du Cercle de Douentza qui a invité les participants à s'approprier les outils pour une meilleure utilisation dans l'élaboration de leurs plans de sécurité Alimentaire. Et enfin, la date du 15 avril a été retenue pour le dépôt des plans de sécurité alimentaire des communes auprès du Préfet de Douentza.

Calendrier de déroulement des travaux de l'atelier de Douentza

Journée du 18/03/06

9h00 – 9h30 Inscription des participants

9h30- 9h50 Cérémonies d'ouverture

- mot introductif du représentant du CSA
- allocution d'ouverture du Préfet
- Mise en place du bureau

9h50 – 10h00 Présentation CSA

10h00 – 10h10 Présentation du projet d'appui à la mise en œuvre de la SNSA (PROMISAM)

10h10 – 11h00 Présentation des concepts de sécurité alimentaire

11h00 – 11h20 Discussions

11h20 – 11h50 Pause

11h50 – 12h30 Présentation de la situation de la SA au Mali et dans le monde

12h30 – 13h00 Discussions

13h00 – 15h00 Pause

15h00 – 15h30 Présentation de la SNSA et du plan de réponse aux difficultés alimentaires

15h30 – 16h00 Discussions

16h00 – fin des travaux

Journée du 19/03/06

9h00- 9h30 Lecture du rapport de la première journée

9h30 – 10h00 Discussions

10h00 – 10h30 Pause

10h30–13h30 Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA

13h30 – 15h30 Pause déjeuner

15h30 – 17h00 Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA 17h00 fin de la journée

Journée du 20/03/06

9h00- 9h30 Lecture du rapport de la deuxième journée

9h30 – 10h00 Pause

10h00 – 13h30 Etude de cas : Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire

13h30 – 15h30 Pause déjeuner

15h30 – 16h30 Etude de cas : Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire (suite)

16h30 – 16h40 Vérification de la mise en place du comité local de sécurité alimentaire

16h40 – 17h00 Synthèse des travaux

17h00 Fin de la session de formation

DISCOURS DE CLOTURE DU PREFET DU CERCLE DE DOUENTZA
A L'ATELIER DE FORMATION SUR L'ELABORATION ET LE SUIVI-EVALUATION DES
PLANS COMMUNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE

Après trois jours d'intenses travaux, nous voici au terme de notre atelier. Nous avons eu des discussions très enrichissantes. Vous avez compris maintenant comment identifier, recenser et diagnostiquer vos besoins dans le cadre de la mise en œuvre de vos plans de sécurité alimentaire et surtout vous avez su mesurer le rôle et la place que chacun d'entre vous a à jouer dans le processus d'élaboration des plans de sécurité alimentaire, échanger sur des questions d'importance relatives à la stratégie nationale de sécurité alimentaire dont le Gouvernement de la République accorde une place de choix.

Je remercie en votre nom l'équipe de formation pour sa disponibilité et la richesse des exposés et commentaires dont elle a fait preuve tout au long des travaux. Vous conviendrez avec moi, c'est rarement que nous avons reçu une telle formation claire, limpide et pétrie d'expérience.

J'exprime à l'équipe tout notre sentiment de grande satisfaction pour la qualité des exposés.

Nous retournons bien outillés dans nos communes. Il s'agira pour nous aussi pour bien accomplir notre mission de faire la restitution du peu que nous avons appris à fin que tous s'approprient de cet outil.

A tous les participants et invités, je vous adresse mes félicitations de la patience et du sérieux et de la cordialité qui ont aussi prévalu.

En vous souhaitant bon retour dans vos foyers, je déclare clos les travaux de formation pour le renforcement des capacités à l'élaboration des plans de S.A. des communes du cercle de Douentza.

Je vous remercie.

Atelier de Formation sur l'élaboration et suivi évaluation des programmes locaux de sécurité alimentaire

RAPPORT DE LA PREMIERE JOURNEE – 18/03/06

L'an deux mille six et le samedi 18 Mars dans la salle de conférence de la Mairie de Douentza sous la présidence de Monsieur Baye KONATE, Préfet du Cercle de Douentza a débuté un atelier de formation à l'élaboration et suivi évaluation des programmes locaux de sécurité alimentaire.

Ont participé à cet atelier, outre les facilitateurs qui sont :

- Madame DIALLO Aïssata TRAORE, représentante du CSA
- Monsieur Abdramane TRAORE ; représentante du PROMISAM
- Monsieur Chérif Hamidou BAH, Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique et de l'Aménagement du Territoire de Mopti ,

Les Sous-préfets, le Président du Conseil de Cercle, les maires, les Secrétaires Généraux, les Services techniques, et les représentants de la société civile (Voir liste de présence en annexe)



La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot introductif de Madame DIALLO Aïssata TRAORE, représentante du Commissariat à la Sécurité Alimentaire. Ensuite ce fut le discours d'ouverture, Monsieur le Préfet qui a mis l'accent sur l'importance que revêt cet atelier à savoir : l'initiation des participants aux outils de planification stratégique de la sécurité alimentaire au niveau local.

Le discours du Préfet a été suivi par un tour de table des participants l'atelier et la désignation d'un présidium composé d'un président, un vice président, un traducteur et les rapporteurs.

Il s'agit de :

- Président de séance : Baye KONATE, Préfet ;
- Vice président : Abdoul Wahab HAIDARA, Conseil Cercle ;
- Rapporteurs :
 - Amadou TANDINA, Chef Secteur Agriculture Douentza ;
 - Hamidou SANGARE, Secrétaire Général Commune urbaine ;
 - Souleymane ONGOIBA, Représentant CCC Douentza.



La journée a commencé par la présentation du Commissariat à la Sécurité Alimentaire par la représentante dudit service. Elle comporte les points suivants :

Le décret N° 150/PRM du 18 Mai 2004 portant création du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et le décret N° 385/PRM du 18 Septembre 2004 fixant l'organisation et le fonctionnement du Commissariat à la Sécurité Alimentaire. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire est rattaché à la Présidence de la République. Il est dirigé par un Commissaire, secondé et assisté par un Adjoint. Il comprend trois (03) départements et deux (02) services. Il s'agit :

1. Département des Productions, Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DPPGCA) ;
2. Département Planification et Suivi (DPS) ;
3. Département Promotion des Echanges (DPE).

Pour les services, nous avons :

1. Service Administration et Finance (SAF) ;
2. Service Communication et Information (SCF).

Au besoin, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire sera représenté au niveau régional par un délégué et par un Chef d'antenne au niveau cercle/commune. L'exposé de Madame DIALLO s'est poursuivi par la présentation des missions assignées au Commissariat à la Sécurité Alimentaire, entre autres :

- Elaborer et mettre en œuvre les politiques et stratégies en matière de sécurité alimentaire.
- Proposer des stratégies pour une bonne couverture des besoins alimentaires.
- Analyser et identifier les zones déficitaires.
- Planifier, contrôler, coordonner les actions de SA en collaboration avec les partenaires.
- Veiller à l'information des consommateurs sur les prix, la qualité sanitaire des denrées alimentaires.

La présentation du Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale sur la Sécurité Alimentaire (PROMISAM) a été faite par Monsieur Abdramane TRAORE. Il a porté sur :

- l'objectif visé par le projet à savoir, appuyer le Gouvernement malien pour la mise en œuvre de la SNSA
- les missions assignées au Projet à savoir, le renforcement des capacités à la base, la relecture de la SNSA, le renforcement du centre de documentation du CSA.

Il a ensuite procédé à la présentation des différents concepts de Sécurité Alimentaire. Des différentes définitions, entre autres celles du PAM et de la Banque Mondiale, il ressort que la repose sur quatre (04) piliers, il s'agit :

- la disponibilité des aliments ;
- l'accès aux aliments ;
- l'utilisation des aliments ;
- la stabilité dans l'approvisionnement pour lesquels des explications détaillées ont été données.

Après les thèmes ont fait l'objet de plusieurs interventions relatives à :

- lien entre moyens de production et sécurité alimentaire,
- lien entre les pratiques traditionnelles de la Sécurité Alimentaire et Stratégie Nationale,
- l'appui pour atteindre la Sécurité Alimentaire,
- l'autosuffisance alimentaire,
- lien entre pauvreté et la Sécurité Alimentaire.

A toutes ces questions, des éléments de réponse ont été apportés par les facilitateurs.

La présentation de la situation de la Sécurité Alimentaire au Mali et dans le monde a été faite par le Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique et de l'Aménagement du Territoire de Mopti. Il se réjouit de l'initiative de la mission nationale d'associer le niveau régionale à cette initiative. Il a ensuite présenté les statistiques et les causes de la SA au Mali. Il ressort de cette présentation, la croissance annuelle de production agricole de 3,9 % durant ces 15 dernières années, 32 % de la population est sous – alimentée selon la FAO (entre 1996-1998), la diminution des disponibilités

alimentaires est de 20 Kcal/personne/jour, 30 % des enfants de 0 à 35 mois souffrent de la malnutrition chronique y compris ceux des zones excédentaires, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 222/1000 (source FAO). Ces chiffres montrent que le combat de la Sécurité Alimentaire est loin d'être gagné malgré l'augmentation de la production agricole selon le présentateur. Il a ensuite cité les causes découlant de cette situation : l'extrême pauvreté, les calamités naturelles, rupture des liens de solidarité, les maladies.

Au niveau mondial également la situation se présente comme suit : 852 millions (entre 2000 et 2002 FAO) sont sous – alimentés dont 815 millions dans le pays en voie de développement soit 96 %. 3,2 % dans les pays en transition et 1 % dans les pays industrialisés.

Les enfants sont particulièrement les couches vulnérables et les projections prévoient une augmentation de 45 % d'enfants sous – alimentés et 60 % de la population auront faim en 2007 et 1/3 de la population africaine pourrait manquer de nourriture en 2010.

Face à cette situation, des stratégies doivent être élaborer pour endiguer les causes de ce désastre. Plusieurs questions ont été posées et des éléments de réponse ont été fournis à la satisfaction des uns et des autres.

La présentation de la Stratégie Nationale de la Sécurité Alimentaire et du Plan de réponse aux difficultés alimentaires a été faite par Madame DIALLO..

La Stratégie Nationale de la Sécurité Alimentaire a été adoptée en 2002 par le gouvernement et le cadre institutionnel en 2003 et cela conformément à la décentralisation.

Les défis, les enjeux et les objectifs ont été aussi développés par Madame DIALLO.

Les défis portent sur :

- intégrer la gestion de la Sécurité Alimentaire dans le processus de décentralisation et la réforme de l'Etat,
- renforcer les capacités et l'intégration sous – régionale,
- disposer d'une bonne information.

Les enjeux sont : assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle, durable, améliorer la prévention, la gestion des crises conjoncturelles, la promotion d'une agriculture productive durable et enfin la prise en compte des groupes vulnérables.

Les objectifs visés sont : la réalisation de la sécurité alimentaire et structurelle et la gestion des crises conjoncturelles.

La SNSA repose sur les principes directeurs suivants : la bonne gouvernance, différenciation subsidiarité, la complémentarité, la prise en compte de tous les acteurs (élu, société civile et l'administration), la participation, les partenariats, la négociation, le partage de responsabilité et l'équité.

Le cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire comprend :

- la Commission Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA) dirigée par le Premier Ministre,
- le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) dirigé par un Commissaire,
- le Comité Technique de Coordination des Politiques de Sécurité Alimentaire (CTCPSA),
- le Comité Régional de Sécurité Alimentaire (CRSA) dirigé par le Gouverneur de Région,
- le Comité Local de Sécurité Alimentaire (CLSA) dirigé par le Préfet de Cercle,
- le Comité Communal de Sécurité Alimentaire (CCSA) dirigé par le Sous-Préfet.

Les principaux outils de Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire sont :

- le stock national de Sécurité Alimentaire (SNS) qui est de 35 000 Tonnes,
- le Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA) dont la valeur est de 5,5 milliards de Francs CFA,
- le Fonds Commun de Contre Partie (FCCP),
- le Système d'Alerte Précoce (SAP),
- l'Observatoire du Marché Agricole (OMA).

Le Plan National de réponse est composé de deux (02) volets : conjoncturel et structurel.

Enfin, ce fut l'appel du Préfet pour un changement de mentalité, de comportement des populations et que tout le monde se mette au travail pour relever le défi de l'insécurité alimentaire. Ceci mit fin aux travaux de la première journée.

Rapport de la deuxième journée, 19/03/06

Les travaux de la 2^{ème} journée (dimanche 13/03/2006) se sont à poursuivis dans la salle de conférence de la mairie de la Commune urbaine sous la présidence du Préfet de Douentza Monsieur Baye Konaté.

Les thèmes suivants ont été exposés après lecture et amendement du rapport de la première journée :

- la présentation et la définition des certains concepts de planification
- la démarche d'élaboration d'un plan de développement ;
- l'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire ;
- le schéma simplifié de l'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire ;
- la présentation d'outil pédagogique ;
- Etude de cas de Mondoro.

La présentation et la définition des concepts ont été faites par le Directeur Régional du Plan, Monsieur Chérif Hamidou Bah.

Sept concepts ont été exposés :

Il s'agit :

1. le développement ;
2. la planification ;
3. le Plan ;
4. le Programme ;
5. Le Projet ;
6. La stratégie ;
7. Le Schéma ;

L'explication de chacun de ces concepts, a permis aux uns et aux autres de mieux comprendre le contenu d'un plan de développement.

La démarche d'élaboration d'un plan de développement a été exposée par Mr. Abdramane Traoré du Projet.

Elle comprend les étapes suivantes :

- a. le diagnostic : Consiste à faire l'état des lieux dans les différents secteurs et sous secteurs ;
- b. les grandes orientations du Plan
- c. Définition des objectifs de développement : Il s'agit de définir des objectifs à atteindre ;
- d. Détermination des stratégies de mise en œuvre par objectif, il s'agit d'identifier les moyens par lesquels on peut atteindre les objectifs.
- e. Détermination des activités par objectifs définis/résultats attendus, il s'agit non seulement de déterminer les activités par objectifs et les résultats attendus et y compris les écarts.
- f. Les mesures d'accompagnement qui s'articulent autour :
 - Aspect institutionnel : il s'agit de mettre en place des organes de gestion et d'administration.
 - Aspect Formation : il s'agit de renforcer les capacités.
 - Mécanisme de suivi – évaluation permet de voir si les objectifs fixés sont atteints mais aussi d'identifier les forces et les faiblesses.

- g. Le financement par source : Ce sont les appuis financiers sur lesquels on peut compter.
- h. Le Plan d'action : c'est le calendrier d'exécution des activités.

Ces différents thèmes ont été illustrés par des exemples pratiques pour une meilleure compréhension et d'éclaircissement. Des questions ont été posées et des réponses satisfaisantes ont été apportées par les facilitateurs.

Le Plan de sécurité alimentaire : exposé par le Directeur Régional du Plan.

- Le plan repose sur 4 piliers : la disponibilité, l'accès, l'utilisation, stabilité dans l'approvisionnement. Pour chaque pilier, il s'agit de poser des questions centrales du Diagnostic dont les causes de l'état actuel de l'insécurité alimentaire, l'importance relative de chacune de ces causes, les groupes les plus vulnérables et leur localisation, les potentialités, les contraintes, les activités appropriés à entreprendre etc.
- Le schéma simplifié d'élaboration d'un PSA : comprend 4 phases :
- Le diagnostic : qui regroupe tous les acteurs notamment, la société civile, le conseil de village etc...)
- La concertation : c'est la synthèse d'informations recueillies avec des acteurs au cours des journées (intercommunautaires) organisées à cet effet
- La Planification/Programmation : permet de connaître les capacités financières de chaque niveau de collectivité.
- La validation des différents restitution : par le conseil communal et l'approbation par la tutelle.

La Présentation de l'outil Pédagogique : C'est un outil qui permet de recenser les potentialités/atouts, les contraintes/problèmes, les solutions possibles et les indicateurs, cela en rapport avec les 4 piliers de sécurité alimentaire. Une étude de cas d'application de l'outil pédagogique sur la commune rurale. Un exercice d'application de l'outil pédagogique ayant pour thème cas de la commune rurale de Mondoro a été élaboré par l'atelier.

Enfin le Préfet de la commune rurale de Dangol Boré a été choisi pour élaborer son plan de sécurité à présenter au 3^{ème} jour, ce qui a mis fin aux travaux de la 2^{ème} journée.

Rapport de la troisième journée, 20/03/06

Après amendement et adoption du rapport de la journée du 19/03/06, les travaux de la 3^{ème} journée, se sont poursuivis dans la salle de conférence de la mairie de la Commune urbaine sous la présidence du Préfet de Douentza Monsieur Baye Konaté avec l'étude de cas de la commune de Dangol Boré.



Piliers	Potentialités	Contraintes	Solutions	Indicateurs
Disponibilité	<p>Existence de la terre cultivable</p> <p>Existence de bras valides</p> <p>Existence de la fumure organique</p> <p>Existence de lacs et de mares</p> <p>Existence de cheptel B/O/C</p> <p>Existence d'un massif forestier</p>	<p>Insuffisance de matériel agricole</p> <p>Insuffisance et mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace</p> <p>Insuffisance de terres aménagées</p> <p>Pauvreté des sols</p> <p>Elevage de prestige</p> <p>Divagation des animaux</p> <p>Insuffisance quantitative des semences adaptées</p> <p>Rareté des variétés de semences</p>	<p>Equiper et former les paysans</p> <p>Aménager les plaines rizicoles et le lac</p> <p>Vulgarisation de la fumure organique</p> <p>Initier l'élevage intensif</p> <p>Sensibiliser les populations pour un élevage intensif</p> <p>Sensibilisation et élaboration de conventions locales</p> <p>Création de fourrière</p> <p>Matérialiser les pistes et gîtes d'étape</p>	<p>60 paysans sont formés et équipés</p> <p>Augmentation de la production de 25%</p> <p>10 éleveurs pratiquent l'élevage intensif</p> <p>120ha de plaines rizicoles sont aménagées</p> <p>60kms de pistes et 5 gîtes d'étape sont matérialisés</p>

Accès	<p>Existence de la RN16</p> <p>Existence de 4 marchés hebdomadaires</p> <p>Existence de la production locale</p> <p>Existence de marchés ruraux de bois</p> <p>Existence de périmètre maraîcher ...</p>	<p>Coût élevé des denrées</p> <p>Faiblesse du pouvoir d'achat</p> <p>Mauvais état des pistes</p>	<p>Favoriser les échanges</p> <p>Entretien des pistes</p>	<p>10 foires hebdomadaires en plus sont créées</p> <p>Le trafic est intensifié</p> <p>Le troc est développé</p> <p>Les pistes sont entretenues</p>
Utilisation	<p>Une production variée (Céréales, lait, poisson, produits maraîchers, rizicole ...)</p>	<p>La faible surveillance phyto - sanitaire des produits</p> <p>Méconnaissance des techniques de conservation</p>	<p>Informers les populations sur l'importance d'une alimentation équilibrée</p>	<p>L'équilibre alimentaire est assuré</p>
Stabilité	<p>Existence de banques de céréales et de semences</p> <p>Existence de coopératives</p> <p>Implication des autorités administratives et communales</p>	<p>Pénuries conjoncturelles</p> <p>Mauvaise gestion des coopératives</p> <p>Mauvaise gestion des banques de céréales</p>	<p>Dynamiser les coopératives</p> <p>Assurer un stock de sécurité alimentaire (SA)</p> <p>Dynamiser les comités de gestion des banques de céréales</p>	<p>Un stock de sécurité assuré</p> <p>Les coopératives et les comités de gestion des banques de céréales sont dynamisés et fonctionnels</p> <p>Un suivi des autorités administratives et communales</p>

Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire de la population de la commune de BORE

Indicateurs	Contraintes	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Intervenants	Période	Responsables
Disponibilité								
Accès à la nourriture								
Utilisation appropriée de la nourriture								
Stabilité des approvisionnements	Mauvaise gestion des coopératives Mauvaise gestion des banques de céréales	Assurer la stabilité dans l'approvisionnement de la population	Assurer la bonne gestion des banques et des coopératives	-formation des comités de gestion - contrôle périodique des banques de céréales - équipement des banques de matériels de pesée	Les comités de gestion sont formés Un contrôle périodique des banques est effectué Les banques sont équipées	Le conseil communal Le comité de surveillance L'administration Les partenaires	Mars 2006	Le Maire

SUIVI – EVALUATION : Indicateurs liés aux différentes composantes

Composante	Activités	Indicateurs	Coûts (francs CFA)	Localisation
Disponibilité				
Accès à la nourriture				
Utilisation appropriée de la nourriture				
Stabilité des approvisionnements	formation des comités de gestion	4 séances de formation	800000	Boré
	contrôle périodique des banques de céréales	1	100000	Site des banques()
	équipement des banques de bascules, calculatrices, 5p matériels de pesée	5		

**Liste des participants
atelier de formation Douentza
18 – 20 Mars 2006**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Adresses
1	Baye KONATE	Préfet Cercle	Douentza
2	Issoufou THERA	Sous – Préfet	
3	Boureima CISSE	1 ^{er} Adjoint au Maire	
4	Hamidou SANGARE	Secrétaire Général	
5	Salif KASSOGUE	Représentant Jeunesse Rurale	
6	Mme Laya G ONGOIBA	Présidente CAFO	
7	Amadou TANDINA	Chef Secteur Agriculture	
8	Mme Kounbourou KOITA	Animatrice Radio Rurale	
9	Abdoul Wahab HAIDARA	Vice Président Conseil Cercle	
10	Ilass GORO	Représentant Commerçants	
11	Hama MAIGA	Représentant Chambre des Métiers	
12	Hamadoun KARAMBE	Représentant PDIHK-MELM	
13	Oumarou Aly DJITTEYE	Service Conservation de la Nature	
14	Atta MOUNKORO	NEF	
15	Souleymane ONGOIBA	Représentant CCC	
16	Oumarou DIARRA	Correspondant de Presse	
17	Amadou ONGOIBA	Coopérative des Eleveurs	
18	Mme MAIGA Alimatou ISSABRE	CAFO	
19	Christoph SEGLA	Représentant ASAREN	
20	Téné Oumar SYLLA	Chef Projet ALCOP	
21	Aldioumaré COULIBALY	Président Adduction Eau Potable	
22	Moussa KASSOGUE	Directeur Village Dogon	
23	Ousmane ONGOIBA	Syndicat Transporteurs	
24	Amadou KEITA	Sous – Préfet	BORE
25	Yaya A BORE	Maire	
26	Mamadou GUINDO	Secrétaire Général	
27	Mme Hamsatou GUINDO	Représentante Femmes Rurales	
28	Moctar BORE	Représentant Jeunesse Rurale	
29	Djibril SOUMARE	Sous –Préfet	MONDORO
30	El Hadji Dramane ONGOIBA	1 ^{er} Adjoint au Maire	

31	Hamidou	ONGOIBA	Représentant Jeunesse Rurale	
32	Mme Sali	ONGOIBA	Représentante Femmes Rurales	
33	Toutou	SIDIBE	Sous – Préfet	DIAPTODJI
34	Oumar	CISSE	1 ^{er} Adjoint au Maire	
35	Beïdary	SANKARE	Représentant Jeunesse Rurale	
36	Mme Naforé	DICKO	Représentante Femmes Rurales	
37	Hamadou T	DICKO	Secrétaire Général	
38	Mamadou	BERTET	Sous – Préfet	HAIRE
39	Bouboucary	CISSE	Maire	
40	Daouda	GUINDO	Secrétaire Général	
41	Amadou H	TAMBOURA	Représentant Jeunesse Rurale	
42	Mme Fatoumata	DICKO	Représentante Femmes Rurales	
43	Daouda	DIARRA	Représentant Sous-Préfet	HOMBORI
44	Amadou Malicki	GARIKO	Maire	
45	Mme Ada	GARIKO	Représentante Femmes Rurales	
46	Goro	MAMA	Représentant Jeunesse Rurale	
47	Mamoudou	GUINDO	Maire	KOUNBEWEL - KOUNDIA
48	Abdoulaye	ONGOIBA	Secrétaire Général	
49	Issiaka I	ONGOIBA	Président DLCA	
50	Mme Hawa	GUINDO	Représentante Femmes Rurales	
51	Salif	ONGOIBA	Représentant Jeunesse Rurale	
52	Hamadoun	KAGOYE	Maire	DIANWELY
53	Sékou	DAOU	Secrétaire Général	
54	Soumaïla	ONGOIBA	Représentant Jeunesse Rurale	
55	Mme Fatoumata	KOMNOTOUGO	Représentante Femmes Rurales	
56	Hamadoun	OUOLOGUEM	Maire	TEDIE
57	Aldiouma	GUINDO	Secrétaire Général	
58	Hamidou	YALCOUYE	Représentant Jeunesse Rurale	
59	Mme Hawa	OUOLOGUEM	Représentante Femmes Rurales	
60	Amadou Nouhoum	BARRY	Maire	KERENA
61	Amadou	KOITA	Secrétaire Général	
62	Mme Mariam	BARRY	Représentante Femmes Rurales	
63	Moussa	ISSA	Représentant Jeunesse Rurale	
64	Boureïma	DICKO	Maire	KORAROU
65	Belco Pathé	TAMBOURA	Secrétaire Général	

66	Mme Oumou	CISSE	Représentante Femmes Rurales	
67	Oumar	DICKO	Représentant Jeunesse Rurale	
68	Allaye T	MINDOU	Maire	DEBERE
69	Alabouri	ZON	Secrétaire Général	
70	Mme Oumou Ousmane	ONGOIBA	Représentante Femmes Rurales	
71	Hamidou	GARIKO	Représentant Jeunesse Rurale	
72	Beïdary Samba	MAIGA	Maire	GANDAMIA
73	Brahima	SISSOKO	Secrétaire Général	
74	Mohamed H	MAIGA	Représentant Jeunesse Rurale	
75	Mme Aïssata	GUINDO	Représentante Femmes Rurales	
76	Moussa	ONGOIBA	Maire	PETAKA
77	Ibrahim	MAIGA	Représentant Secrétaire Général	
78	Oumar	ONGOIBA	Représentant Jeunesse Rurale	
79	Mme Aïssata	ONGOIBA	Représentante Femmes Rurales	
80	Moussa	DICKO	Maire	DALLAH
81	Ismâïla	N'DIAYE	Secrétaire Général	
82	Mme Halimatou	ALLAYE	Représentante Femmes Rurales	
83	Nouh	DICKO	Représentant Jeunesse Rurale	

16 femmes et 67 hommes